

BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS

– BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds

Rapport annuel au 15 mars 2014

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Informations aux investisseurs	3
• Distribution du revenu net 2013/2014	4
• Politique d'investissement	4
• Aperçu	5
• Compte de fortune	5
• Compte de résultats	6
• Inventaire de la fortune	7
• Liste des transactions	9
• Commissions	10
• Office de dépôt	10
• TER et PTR	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• Rapport de performance	11
• Méthodologie	12
• Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management
Laurent BROSSY, membre, BCGE Asset Management
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage SA, Genève
- Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
- Diapason Commodities Management SA, Prilly
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- InCore Banque SA, Zurich
- Leumi Private Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
- Lloyds Bank Plc, Londres, succursale de Genève
- MFM Mirante Fund Management SA, Lausanne
- Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried AG, Berne
- Swisssanto Asset Management SA, Berne
- Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS à la Banque Cantonale de Genève.

Informations aux investisseurs

1) Société de direction

Modification au sein du Conseil d'administration de GERIFONDS SA :

- au 1er janvier 2014 : M. Pella n'est plus premier conseiller juridique BCV

2) Split des parts au 3 juillet 2013

La direction du fonds a procédé à un split des parts des classes de parts A et B avec effet au 3 juillet 2013 et un ratio d'échange de 1 :10. A cette date, chaque porteur de parts a reçu dix nouvelles parts pour une ancienne.

3) Modification du contrat de fonds

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 31 juillet 2013 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté, en particulier, sur le cercle des investisseurs des compartiments (qui n'est plus limité aux investisseurs qualifiés), la dénomination de l'ombrelle, l'univers autorisé des fonds cibles, les politiques de placement des compartiments, les fonds cibles liés, la répartition des risques, les rémunérations et frais à la charge de l'investisseur ainsi que la date de clôture de l'exercice annuel (15 mars au lieu du 30 juin).

L'ombrelle a donc été transformée en une ombrelle publique et a modifié sa dénomination de BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND en BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS. Son exercice annuel s'étend désormais du 16 mars au 15 mars de l'année suivante, sauf l'exercice 2013/2014 qui s'étendra du 1^{er} juillet 2013 au 15 mars 2014.

Par ailleurs, une nouvelle classe de parts, dénommée A, ouverte à tous les investisseurs et dont les revenus nets seront distribués annuellement, a été créée. Cette classe de part n'est pas ouverte à ce jour.

Compte tenu de ce qui précède, la classe de parts A déjà approuvée a été renommée I. Elle reste une classe de distribution ouverte aux investisseurs qualifiés, tels que définis par la LPCC et ses ordonnances d'exécution. Cette classe de parts est ouverte.

S'agissant de la classe de parts B, sa dénomination et ses conditions d'accès n'ont pas été modifiées. Cette classe de parts est ouverte.

Les modifications du contrat de fonds et la création d'une nouvelle classe de parts ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 1^{er} octobre 2013, avec entrée en vigueur au 4 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié sur www.swissfunddata.ch et dans la FOSC, respectivement les 3 et 7 octobre 2013.

Distribution du revenu net 2013/2014

Date Ex : 18.06.14
 Payable : 23.06.14

Classe	Affidavit	No coupon	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-UE
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part		
Classe I	Non	8	CHF	1.6000	0.5600	1.0400	1.0400	0.0000	0.0000

La classe de parts B est à capitalisation.

Le montant thésaurisé s'élève à CHF 1.45477 pour l'exercice 2013-2014

Politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds est la préservation et l'accroissement du capital. Le compartiment est soumis au respect des exigences en matière de placement ressortant de la législation fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

Le compartiment investit au minimum deux tiers de sa fortune en obligations et autres titres ou droits de créance qui font partie de l'indice suisse SBI® Rating AAA-A Total Return. Le compartiment peut investir, en outre, au maximum 25% de sa fortune en obligations convertibles et au maximum un tiers de sa fortune en obligations qui ne font pas partie de l'indice précité ainsi qu'en liquidités. Les parts de placements collectifs qui investissent leur fortune ou une partie de celle-ci selon les directives du compartiment sont limitées à 5% de la fortune du compartiment.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	01.07.13	01.07.12	01.07.11	01.07.10
			15.03.14	30.06.13	30.06.12	30.06.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	14'442'761.82	14'539'690.93	14'682'674.62	12'758'075.13
Portfolio Turnover Rate (PTR)			3.50%	10.27%	10.81%	-5.54%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	4'466'873.84	4'821'046.01	4'875'858.94	3'268'849.28
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B		40'605	4'456	4'508	3'057
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	110.01	1'081.92	1'081.60	1'069.30
Distribution par part	classe B	CHF	0.00	0.00	0.00	21.20
Revenus thésaurisés (non distribués)	classe B	CHF	1.45477	21.53125	30.74004	0.00
Total Expense Ratio (TER)	classe B		0.90%	0.90%	0.91%	0.91%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	9'975'887.98	9'718'644.92	9'806'815.68	9'489'225.85
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe I		97'220	9'365	9'152	8'968
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	102.61	1'037.76	1'071.55	1'058.12
Distribution par part	classe I	CHF	1.60	31.30	38.40	23.60
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.55%	0.55%	0.55%	0.53%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.14	30.06.13
Avoirs en banque		
à vue	261'162.35	1'021'414.65
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	13'949'620.00	13'267'170.00
Autres actifs	239'901.92	259'176.48
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	14'450'684.27	14'547'761.13
Autres engagements	-7'922.45	-8'070.20
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'442'761.82	14'539'690.93

Evolution du nombre de parts de la classe B	01.07.13	01.07.12
Période comptable	15.03.14	30.06.13
Position au début de la période comptable	4'456	4'508
Parts issues du split	40'104	0
Parts émises	1'245	705
Parts rachetées	-5'200	-757
Position à la fin de la période comptable	40'605	4'456

Evolution du nombre de parts de la classe I	01.07.13	01.07.12
Période comptable	15.03.14	30.06.13
Position au début de la période comptable	9'365	9'152
Parts issues du split	84'285	0
Parts émises	8'740	1'334
Parts rachetées	-5'170	-1'121
Position à la fin de la période comptable	97'220	9'365

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	14'539'690.93	14'682'674.62
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-293'124.50	-351'436.80
Solde des mouvements de parts	-68'982.24	177'107.32
Résultat total	265'177.63	31'345.79
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'442'761.82	14'539'690.93

Compte de résultats	Période comptable	
	01.07.13 15.03.14	01.07.12 30.06.13
Revenus		
Revenus des avoirs en banque à vue	28.04	30.63
Revenus des valeurs mobilières Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	281'850.32	439'137.66
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	8'243.35	31'788.93
Total des revenus	290'121.71	470'957.22
Charges		
Intérêts passifs	-0.07	-60.98
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion	-67'346.60	-101'790.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-5'614.81	-41'427.70
Total des charges	-72'961.48	-143'278.68
Résultat net	217'160.23	327'678.54
Gains et pertes de capital réalisés	12'514.22	82'038.80
Résultat réalisé	229'674.45	409'717.34
Gains et pertes de capital non réalisés	35'503.18	-378'371.55
Résultat total	265'177.63	31'345.79

Utilisation du résultat de la classe B

Résultat net	59'070.84	95'943.26
Résultat disponible pour être réparti	59'070.84	95'943.26
Revenus thésaurisés (non distribués)	59'070.84	95'943.26
Total	59'070.84	95'943.26

Utilisation du résultat de la classe I

Résultat net	158'089.39	231'735.28
Report de l'année précédente	580.01	61'969.23
Résultat disponible pour être réparti	158'669.40	293'704.51
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs	155'552.00	293'124.50
Report à compte nouveau	3'117.40	580.01
Total	158'669.40	293'704.51

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Obligations					13'949'620.00	96.53
CH0106596916	3 % Commonwealth Bank of Australia 09-17 NT	500'000	CHF	109.10 %	545'500.00	3.77
Australie					545'500.00	3.77
CH0011261168	4 1/2 % BAWAG PSK 00-15 NT sub	600'000	CHF	106.20 %	637'200.00	4.41
Autriche					637'200.00	4.41
CH0015100651	3 1/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 02-14 Serie 348	400'000	CHF	102.10 %	408'400.00	2.83
CH0018391463	3 % Raiffeisen Schweiz 04-14	500'000	CHF	100.37 %	501'850.00	3.47
CH0018712346	3 3/8 % Eurofima 04-20	280'000	CHF	116.60 %	326'480.00	2.26
CH0020757347	4 1/4 % Givaudan 09-14	775'000	CHF	100.01 %	775'077.50	5.36
CH0025185676	3 % Eurofima 06-26	600'000	CHF	115.25 %	691'500.00	4.79
CH0029211650	2 5/8 % Thurgauer KB 07-15	500'000	CHF	102.29 %	511'450.00	3.54
CH0030653916	3 % Eurofima 07-24	300'000	CHF	115.00 %	345'000.00	2.39
CH0030729716	2 7/8 % Valiant Bank 07-14	400'000	CHF	100.40 %	401'600.00	2.78
CH0032254739	3 3/4 % Swisscom 07-17	500'000	CHF	111.45 %	557'250.00	3.86
CH0033961746	3 3/8 % Centr. LdG Bques hypo. CH 07-22 Serie 427	425'000	CHF	118.34 %	502'945.00	3.48
CH0037204515	3 % Centr. LdG Bques Cant. CH 08-18 Serie 386	250'000	CHF	110.64 %	276'600.00	1.91
CH0039139263	4 1/2 % Roche Kapitalmarkt 09-17	700'000	CHF	112.55 %	787'850.00	5.45
CH0103164577	3 3/8 % BKW 09-19	375'000	CHF	112.10 %	420'375.00	2.91
CH0109674470	2 5/8 % Axpo Holding 10-20	345'000	CHF	108.85 %	375'532.50	2.60
CH0109674488	3 1/8 % Axpo Holding 10-25	175'000	CHF	111.50 %	195'125.00	1.35
CH0113987033	2 3/8 % Credit Suisse 10-17 NT	120'000	CHF	106.20 %	127'440.00	0.88
CH0114695379	2 5/8 % Swisscom 10-22	400'000	CHF	110.75 %	443'000.00	3.07
CH0117683794	2 7/8 % Baloise-Holding 10-20	600'000	CHF	110.60 %	663'600.00	4.59
CH0122787606	2 3/8 % Centr. LdG Bques hypo. CH 11-24 Serie 540	400'000	CHF	109.81 %	439'240.00	3.04
CH0124853604	2 5/8 % SGS 11-19	500'000	CHF	109.10 %	545'500.00	3.77
CH0140410116	2 1/4 % Aduno Hldg 11-17	55'000	CHF	106.10 %	58'355.00	0.40
CH0143708870	3 7/8 % Raiffeisen Suisse 11-21	175'000	CHF	114.50 %	200'375.00	1.39
CH0144075386	3 3/4 % Banca dello Stato del Cantone Ticino 11-21	150'000	CHF	110.90 %	166'350.00	1.15
Suisse					9'720'895.00	67.27
CH0032432053	3 3/8 % Hypothekenbank Frankfurt 07-16 NT	500'000	CHF	105.30 %	526'500.00	3.64
Allemagne					526'500.00	3.64
CH0027815288	2 5/8 % SNCF 06-21 NT	500'000	CHF	111.10 %	555'500.00	3.84
CH0036172101	4 % EDF 09-17	150'000	CHF	111.20 %	166'800.00	1.15
CH0103078231	3 % Reseau Ferre de France 09-19 NT	500'000	CHF	111.55 %	557'750.00	3.87
France					1'280'050.00	8.86
CH0024590207	2 1/2 % Erste Europ. Pfandbrief- und Kommunalbank 06-19	400'000	CHF	103.75 %	415'000.00	2.87
CH0026463577	3 1/8 % Hypo Pfandbrief Bank Intl 06-20 NT	450'000	CHF	105.65 %	475'425.00	3.29
Luxembourg					890'425.00	6.16
CH0023972752	2 1/2 % GECC 06-18	325'000	CHF	107.40 %	349'050.00	2.42
Etats-Unis					349'050.00	2.42

Avoirs en banque à vue	261'162.35	1.81
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	13'949'620.00	96.53
Autres actifs	239'901.92	1.66
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	14'450'684.27	100.00
Autres engagements	-7'922.45	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'442'761.82	

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)	IRS (Interest Rate Swap)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)	
	FMP (Futures matières premières)	OMP (Options métaux précieux)	MP (Métaux précieux)	

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreement : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Obligations

CH0024590207	2 1/2 % Erste Europ. Pfandbrief- und Kommunalbank 06-19	200'000	
CH0026463577	3 1/8 % Hypo Pfandbrief Bank Intl 06-20 NT	300'000	
CH0103164577	3 3/8 % BKW 09-19	350'000	
CH0109674470	2 5/8 % Axpo Holding 10-20	120'000	
CH0109674488	3 1/8 % Axpo Holding 10-25	175'000	
CH0113987033	2 3/8 % Credit Suisse 10-17 NT	120'000	
CH0140410116	2 1/4 % Aduno Hldg 11-17	55'000	
CH0143708870	3 7/8 % Raiffeisen Suisse 11-21	175'000	
CH0144075386	3 3/4 % Banca dello Stato del Cantone Ticino 11-21	150'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Obligations

CH0016691179	3 1/4 % Canton de Vaud 03-13		600'000
CH0033585271	3 3/8 % Grande Dixence 07-17		500'000

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds B	aucune	aucune	0.90 %
– BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds I	aucune	aucune	0.55 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement). La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Office de dépôt

SIX SIS SA, Zurich

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe.

Rapport de performance

		2006 depuis le 22 nov.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 au 15 mars
Performance en CHF										
Rendement total net (VNI)	%	–	–0.66	4.53	6.24	3.23	2.93	3.26	–0.89	1.43
Classe B (depuis le 07.02.2007)	%	–	–0.81	4.16	5.86	2.88	2.61	3.00	–1.12	1.38
Classe I (depuis le 22.11.2006)	%	1.45	–0.65	4.54	6.25	3.25	3.01	3.38	–0.78	1.46
Nom de l'indice SBI ® Rating AAA-A Total Return										
Rendement de l'indice	%	–0.89	–0.50	4.64	6.20	3.55	4.98	3.92	–1.72	1.96
Fortune nette du fonds	mio CHF	37.4	46.0	46.8	43.1	31.2	12.3	15.4	14.3	14.4
En % du total des fonds dirigés	%	0.65	0.81	1.00	0.71	0.47	0.19	0.23	0.20	0.20
Fortune totale des fonds dirigés	mio CHF	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	7'165.4	7'300.5
Mesures externes de risque										
– Corrélation		0.81	0.99	0.94	0.93	0.99	0.95	0.94	0.98	1.00
– Volatilité	%	1.50	2.25	3.62	2.34	2.01	1.82	1.52	1.53	0.45
– Risque actif (tracking error)	%	0.88	0.46	1.26	1.00	0.41	0.82	0.58	0.66	0.18
– Bêta		0.92	0.88	0.92	0.81	0.90	0.74	0.84	0.72	0.72
– Ratio de Sharpe		–9.69	–1.39	0.56	2.50	1.51	1.52	2.18	–0.49	15.84
– Taux de placement hors risque	%	1.9285	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	–0.0615	–0.1375	–0.1200

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds dirigés.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 19 et 20 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du fonds BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS à la Banque Cantonale de Genève.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du compartiment correspond toujours à la date de création de la première classe lancé

BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2014

Au Conseil d'administration de la société de direction de fonds
du fonds de placement BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY LPP FUNDS avec les compartiments BCGE Synchrony Finest of™ LPP Bonds, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 25, BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 et BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 SRI comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Violaine Augustin-Moreau

Expert-réviseur

Auditeur responsable

Lausanne, le 8 juillet 2014